



Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mars 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de procurations : 3

Date d'affichage de la convocation : 12.03.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil de la Mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le douze mars deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Cathie PETRI – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Laurent GUILLO – Armand RUPP – Laurent BAYART – Eric THOMY – Eric LEHMANN – Elisabeth DEISS – Jean-Claude WORRINGEN – Valérie GUERAULT - Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Hervé DIEBOLD – Désirée HUBER – Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Nicolas SCHMITT donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT
Madame Nathalie MAUVIEUX donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI
Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 21 mars 2024

Publié sur le site internet de la commune le 21 mars 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



12. Service jeunesse : fixation du tarif du séjour d'été 2024

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 24

Conseillers
absents : 3
dont 3 avec procuration

Le service jeunesse organise un séjour d'été pour les jeunes de 10 à 17 ans, qui fréquentent la structure. Ce séjour aura lieu du lundi 15 au vendredi 19 juillet 2024 à Mittersheim en Lorraine au centre nature et sport du lac vert.

Le prix du séjour comprend le transport, l'hébergement et les animations sur la semaine. Il est de 4 350 € pour la semaine.

Etant donné l'expérience de l'été 2023 et les tensions sur le marché du travail dans le domaine de l'animation, il existe à ce stade une incertitude sur le nombre d'enfants qui pourra participer à ce séjour, compte tenu des taux d'encadrement réglementés différents si la personne recrutée est titulaire du BAFA ou pas. La taille du groupe pourrait ainsi être limitée à 12 ou à 15 jeunes.

Le tarif du séjour sera ainsi fixé à 290,00 € par enfant si le groupe comprend 15 jeunes, ou à 350,00 € si le groupe comprend 12 jeunes. De ce prix seront déductibles les sommes récoltées par les jeunes lors des actions d'autofinancement qui seront organisées d'ici là et auxquelles les jeunes participeront.

Un acompte non-remboursable de 100 € sera à verser au moment de l'inscription (cette somme sera facturée pour la période de juin 2024).

Je vous propose de fixer le prix brut du séjour à 290,00 € par enfant, pour la semaine, si le groupe comprend 15 jeunes, et à 350,00 € si le groupe comprend 12 jeunes.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer le prix brut du séjour organisé par le service jeunesse, du lundi 15 au vendredi 19 juillet 2024 en Lorraine à Mittersheim comme suit :

- 290,00 € pour la semaine si le groupe comprend 15 jeunes,
- 350,00 € pour la semaine si le groupe comprend 12 jeunes.

Seront à déduire, pour la facturation aux familles, les recettes provenant des actions d'autofinancement, proportionnellement aux nombres de participation de l'enfant à ces actions.

Un acompte non-remboursable de 100 € sera à verser au moment de l'inscription (cette somme sera facturée pour la période de juin 2024).

ADOpte A L'UNANIMITE

Par 24 Voix pour

3 Abstentions : Henri BECKER – Grégory RICHERT (procuration de vote) – Lydie MOUGEL

Mundolsheim, le 20 mars 2024



Le Maire,

Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,



Cathie PETRI